

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1963)

**Rubrik:** Situation financière

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### III. SITUATION FINANCIÈRE

Comme chaque année, les comptes du CICR ont été vérifiés par la Société fiduciaire romande OFOR S. A. — institution agréée par le Conseil fédéral suisse et par la Commission fédérale des banques — qui a confirmé l'exactitude de la situation financière du Comité international telle qu'elle ressort, pour l'exercice 1963, des documents figurant en annexes I à VI, ci-après.

Les multiples activités déployées par le CICR au cours de l'année écoulée ont entraîné certains dépassements de ses prévisions. Les manifestations du Centenaire, de l'Exposition et du Congrès, en particulier, ont surchargé le poste « Indemnités, traitements et salaires » d'un montant d'environ 215.000 francs par rapport au budget. D'autre part, les dépenses extraordinaires entraînées par la mission de secours médico-chirurgicale du CICR au Yémen se sont montées à elles seules à près de 614.000 francs.

Le financement régulier du CICR dépend, rappelons-le, de la générosité des Etats parties aux Conventions de Genève, ainsi que des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Pour ses actions de secours, le CICR est heureux de pouvoir compter sur le produit de sa collecte annuelle auprès du peuple suisse, et sur les versements extraordinaires qui lui parviennent des Gouvernements, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, et de donateurs individuels. L'effort fourni pendant l'année du Centenaire par tous ceux qui contribuent au financement des activités du Comité permet d'espérer un réajustement des contributions que l'incessante augmentation du coût de la vie et la diminution du pouvoir d'achat des devises rend indispensable.

Le CICR renouvelle l'expression de sa reconnaissance à l'égard de tous ceux qui lui assurent l'appui financier sans lequel il ne pourrait poursuivre sa mission.

*Examen des résultats financiers:*

*Tableau I : Bilan du CICR au 31 décembre 1963*

De ce bilan il ressort, d'une part, que l'excédent des dépenses sur les recettes ordinaires de l'année, soit Fr.s. 704.724,70, a été mis à la charge de la Réserve pour risques généraux et, d'autre part, que les déficits restant à recouvrer à fin 1963, des actions de secours du CICR au Népal (Fr.s. 1.496.738,61, dont Fr.s. 1.300.730,21 reportés de l'exercice 1962), et au Yémen (Fr.s. 613.840,89) ont été portés provisoirement à l'actif.

*Tableau II : Compte des dépenses et recettes ordinaires de l'exercice 1963*

Le budget pour 1963 prévoyait un déficit de Fr.s. 580.000 que les dépenses de l'exercice ont en fait porté à Fr.s. 704.724,70 malgré les augmentations de contributions enregistrées en cette année du Centenaire.

*Tableau III : Liste des contributions apportées en 1963 au CICR par les Gouvernements et Sociétés nationales de la Croix-Rouge*

L'ensemble de ces recettes — qui, rappelons-le, constituent la base même du financement régulier du Comité international — n'a couvert que la moitié environ des dépenses ordinaires de l'institution.

*Tableau IV : Résumé du mouvement en 1963 du compte général des actions de secours*

Au chapitre des recettes figure entre autres le produit net de l'appel du CICR au peuple suisse (collecte annuelle) qui, encore plus élevé que les années précédentes, a atteint la somme de Fr.s. 766.933,20.

*Tableau V : Résumé des prévisions de dépenses et de recettes ordinaires du CICR en 1964*

Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base des besoins courants actuels du CICR. C'est dire qu'un changement

de la conjoncture internationale peut imposer au Comité international un élargissement imprévisible de ses activités et par conséquent de ses besoins financiers.

Tableau VI : *Bilans et comptes de dépenses et de recettes à fin 1963 des fonds spéciaux, à savoir:*

1. Fondation en faveur du Comité international de la Croix-Rouge

2. Fonds Augusta

3. Fonds de l'Impératrice Shôken :

Désirant marquer l'année qui précède le cinquantième anniversaire de ce Fonds, en même temps que le Centenaire de la Croix-Rouge, Sa Majesté l'Impératrice du Japon a daigné faire un don personnel au Fonds Shôken du montant de 3.600.000 yen (Fr.s. 43.000,— environ)

4. Fonds de la Médaille Florence Nightingale.

## COMITÉ INTERNATIONAL

## BILAN AU 31

<i>ACTIF</i>	Fr.	Fr.
<b>DISPONIBLE ET RÉALISABLE</b>		
Espèces en caisse :		
— en francs suisses . . . . .	32.077,08	
— en monnaies étrangères . . . . .	4.262,48	
Avoirs en comptes de chèques postaux . . . . .	107.344,33	
Avoirs en banques :		
— en francs suisses . . . . .	395.996,28	
— en monnaies étrangères . . . . .	65.822,45	
Titres de fonds publics . . . . .	10.609.001,—	
Autres valeurs en dépôt . . . . .	3.016.700,70	14.231.204,32
<b>DÉBITEURS</b>		
Gouvernements . . . . .	508.719,—	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge . . . . .	32.409,72	
Institutions diverses . . . . .	1.558,90	
Délégations du CICR . . . . .	170.466,08	
Délégués et autres collaborateurs du CICR . . . . .	51.819,45	
Fonds spéciaux gérés par le CICR . . . . .	47.201,96	
Autres débiteurs et frais à récupérer . . . . .	330.024,53	1.142.199,64
<b>ACTIF TRANSITOIRE</b> . . . . .		308.534,91
<b>MARCHANDISES, stocks divers</b> . . . . .		38.993,60
<b>AUTRES POSTES DE L'ACTIF</b> (pour mémoire)		
Participation au capital de la Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge . . . . .	1,—	
Mobilier, machines, matériel . . . . .	1,—	2,—
<b>TRUST FUND</b>		
Reliquat des intérêts des Fonds reçus dans le cadre du Traité de paix avec le Japon (avoirs en monnaies étrangères) . . . . .		381.088,78
<i>Total de l'actif</i> . . . . .		16.102.023,25
<b>DÉFICITS D'ACTIONS DE SECOURS RESTANT A COUVRIR :</b>		
Action au Népal. . . . .	1.496.738,61	
Action au Yémen . . . . .	613.840,89	2.110.579,50
		<u>18.212.602,75</u>
Débiteur pour cautionnement . . . . .		400.000,—

DE LA CROIX-ROUGE  
DÉCEMBRE 1963

Tableau I

<i>PASSIF</i>	Fr.	Fr.
<b>FONDS POUR ACTIONS DE SECOURS</b>		
Fonds non encore affectés . . . . .	750.836,75	
Fonds affectés . . . . .	403.731,32	
Fonds d'actions en cours . . . . .	<u>525.938,96</u>	1.680.507,03
<b>CRÉANCIERS</b>		
Gouvernements . . . . .	1.514.541,25	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge . . . . .	69.007,65	
Institutions diverses . . . . .	14.894,05	
Délégués et autres collaborateurs du CICR . . . . .	48.830,40	
Autres créanciers . . . . .	<u>368.117,21</u>	2.015.390,56
<b>PASSIF TRANSITOIRE</b> . . . . .		316.732,45
<b>TRUST FUND</b>		
Fonds Traité de paix avec le Japon. . . . .		381.088,78
<b>PROVISIONS</b>		
Provision pour futures Conférences et réunions internationales de la Croix-Rouge . . . . .	180.000,—	
Provision pour la célébration et pour le Congrès du centenaire . . . . .	<u>247.289,10</u>	427.289,10
<b>RÉSERVES</b>		
Réserve pour action en cas de conflit . . . . .	5.000.000,—	
Réserve pour risques généraux . . . . .	4.096.319,53	
<i>moins:</i>		
Déficit de l'année 1963 . . . . .	<u>704.724,70</u>	
	3.391.594,83	8.391.594,83
<b>FONDS DE GARANTIE</b> . . . . .		5.000.000,—
Garantie en faveur de la Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge . . . . .		18.212.602,75
		<u>400.000,—</u>

## COMITÉ INTERNATIONAL

## COMpte DES DÉPENSES ET DES RECETTES

	Fr.	Fr.
<b>DÉPENSES</b>		
<b>FRAIS GÉNÉRAUX A GENÈVE</b>		
Indemnités, traitements et salaires . . . . .	3.017.260,45	
Allocations familiales, assurances et autres charges sociales . . . . .	477.468,70	
Frais postaux, télégrammes, téléphone . . . . .	68.818,91	
Entretien et installation des locaux, fournitures générales . . . . .	260.365,54	
Frais de réception et déplacements en Suisse . . . . .	38.479,95	
Service automobiles . . . . .	10.187,55	
Autres dépenses . . . . .	122.061,18	
		3.994.642,28
<b>FRAIS SPÉCIAUX</b>		
Revue internationale de la Croix-Rouge . . . . .	85.266,90	
Publications générales . . . . .	72.212,65	
Radio et films . . . . .	132.859,40	
Indemnités pour frais des membres du Conseil de la Présidence . . . . .	39.000,—	
Conférences et réunions Croix-Rouge . . . . .	33.072,45	
Missions envoyées de Genève . . . . .	89.348,35	
Autres frais . . . . .	36.018,59	
		487.778,34
<b>FRAIS DES DÉLÉGATIONS A L'ÉTRANGER . . . . .</b>		190.835,26
<b>ATTRIBUTION A LA PROVISION POUR FUTURES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES DE LA CROIX-ROUGE . . . . .</b>		30.000,—
		4.703.255,88

## ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1963

	Fr.	Fr.
<i>RECETTES</i>		
<b>CONTRIBUTIONS ET DONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE</b>		
Contributions de Gouvernements . . . . .	1.875.853,98	
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge . . . . .	501.263,44	
Dons divers de Suisse et de l'étranger. . . . .	566.384,56	2.943.501,98
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE FONDS</b>		
Revenus de fonds publics et intérêts de banques . . . . .	350.706,30	
Revenus de la Fondation en faveur du CICR . . . . .	31.110,50	381.816,80
<b>RÉCUPÉRATIONS ET RECETTES DIVERSES</b>		
Recouvrements de frais . . . . .	641.383,75	
Recettes diverses . . . . .	31.828,65	673.212,40
<i>Total des recettes</i>		3.998.531,18
<b>DÉFICIT DE L'ANNÉE 1963 . . . . .</b>		704.724,70
pris en charge par la Réserve pour risques généraux		4.703.255,88

Tableau III

**Liste des contributions faites au CICR en 1963 par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et affectées au financement des dépenses de l'année 1963**

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Albanie . . . . .		700,—
Allemagne (République démocratique) . . . . .		6.000,—
Allemagne (République fédérale) . . . . .	54.179,95	25.000,—
Arabie séoudite . . . . .	12.941,25	
Australie . . . . .	72.143,55	30.021,87
Autriche . . . . .	16.700,—	4.000,—
Belgique . . . . .	10.000,—	5.000,—
Birmanie . . . . .	6.400,—	1.000,—
Brésil . . . . .	9.908,85	
Bulgarie . . . . .	1.000,—	3.250,—
Canada . . . . .	59.717,55	30.075,—
Ceylan . . . . .	3.025,—	
Chili . . . . .		5.000,—
Chine . . . . .		5.000,—
Colombie . . . . .	17.200,—	3.726,—
Corée, République . . . . .	7.566,55	4.051,85
Costa Rica . . . . .		480,—
Côte d'Ivoire . . . . .	1.600,—	
Danemark . . . . .	18.759,38	
Equateur . . . . .	1.486,35	905,—
Etats-Unis . . . . .		129.825,—
Ethiopie . . . . .		2.250,—
Finlande . . . . .	5.000,—	3.480,—
France . . . . .	61.600,—	25.000,—
Ghana . . . . .		2.100,—
Grande-Bretagne . . . . .	60.475,—	36.341,25
Grèce . . . . .	18.000,—	5.000,—
Haute Volta . . . . .	1.762,—	
Hongrie . . . . .	1.000,—	2.500,—
Inde . . . . .	67.800,—	2.700,—
Irak . . . . .	8.000,—	3.750,—
Iran . . . . .	20.000,—	
Irlande . . . . .	5.500,—	4.000,—
Israël . . . . .	7.500,—	
Italie . . . . .	60.000,—	
Japon . . . . .	21.606,25	20.000,—
Jordanie . . . . .	3.624,—	
Laos . . . . .		1.875,—
Liban . . . . .	5.859,45	2.000,—
Libéria . . . . .	2.511,35	
Liechtenstein . . . . .	2.500,—	
Luxembourg . . . . .	2.000,—	3.750,—
Madagascar . . . . .	1.600,—	
Malaisie . . . . .	4.800,—	

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Maroc . . . . .	1.800,—	2.500,—
Mexique . . . . .	17.290,—	
Monaco . . . . .		2.500,—
Nicaragua . . . . .		1.726,—
Norvège . . . . .	12.000,—	5.000,—
Nouvelle-Zélande . . . . .	24.120,—	8.155,17
Pakistan . . . . .		2.500,—
Pays-Bas . . . . .	13.000,—	26.400,—
Pérou . . . . .		3.000,—
Philippines . . . . .	11.160,—	4.800,—
Pologne . . . . .	15.000,—	7.500,—
Portugal . . . . .	10.000,—	
République Dominicaine . . . . .		2.496,60
République Sud-Africaine . . . . .	36.180,—	17.125,—
République du Sénégal . . . . .	2.000,—	
Roumanie . . . . .		4.000,—
Saint-Marin . . . . .	1.000,—	1.875,—
Salvador . . . . .	3.053,25	386,20
Sierra Leone . . . . .	2.057,—	
Suède . . . . .	41.511,—	
Suisse . . . . .	1.000.000,—	
Syrie . . . . .		500,—
Tanganyika . . . . .	6.010,—	
Tchécoslovaquie . . . . .		3.000,—
Thaïlande . . . . .		3.437,50
Tunisie . . . . .	1.500,—	
Turquie . . . . .		1.900,—
URSS . . . . .		10.625,—
Uruguay . . . . .		16.306,—
Vénézuela . . . . .	14.456,50	500,—
Vietnam, République . . . . .	3.949,75	2.000,—
Vietnam, République démocratique . . . . .		1.750,—
Yougoslavie . . . . .	6.000,—	2.500,—
	1.875.853,98	501.263,44

En outre, le CICR a reçu en 1963, au titre d'années antérieures, les montants supplémentaires suivants qui ont été portés à son compte de Réserve pour risques généraux :

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Arabie séoudite . . . . .	25.882,50	
Inde . . . . .		1.350,—
Pays-Bas . . . . .	10.000,— 54.000,—*	
Turquie . . . . .		8.500,—
Yougoslavie . . . . .	4.000,—	
	93.882,50	9.850,—

\* Contribution spéciale.

Tableau IV

**RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1963 DU COMPTE GÉNÉRAL  
DES ACTIONS DE SECOURS**

	Fr.	Fr.
SOLDE GLOBAL REPORTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1962 . . . . .		1.553.807,98
<i>soit:</i>		
Fonds non encore affectés . . . . .	697.889,97	
Fonds affectés . . . . .	294.092,12	
Fonds d'actions en cours . . . . .	561.825,89	
Total comme ci-dessus . . .	<u>1.553.807,98</u>	
<i>plus:</i>		
RECETTES EN 1963		
Fonds reçus par le CICR ou mis à sa disposition pour des actions de secours, tant morales que matérielles :		
a Dons reçus sans affectations déterminées — produit net de l'appel 1963 au peuple suisse (collecte) . . . . .	766.933,20	
b Fonds parvenus au CICR de divers donateurs, collectivités et particuliers, avec affectations à des actions déterminées	473.423,68	1.240.356,88
		<u>2.794.164,86</u>
<i>moins:</i>		
DÉPENSES ET CHARGES EN 1963		
Achats de toute nature, frais de délégations et de missions encourus dans le cadre des actions de secours . . . . .		<u>1.923.507,12</u>
Reliquat . . .		870.657,74
<i>à ajouter:</i>		
Déficits 1963 d'actions de secours restant à recouvrer et portés provisoirement à l'actif du bilan :		
— Action au Népal (réfugiés tibétains) . . . . .	196.008,40	
— Action au Yémen (hôpital de campagne) . . . . .	613.840,89	809.849,29
SOLDE GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE 1963 . . .		<u>1.680.507,03</u>
Se répartissant comme suit :		
Fonds non encore affectés . . . . .	750.836,75	
Fonds affectés . . . . .	403.731,32	
Fonds d'actions en cours . . . . .	525.938,96	
Total comme ci-dessus . . .	<u>1.680.507,03</u>	

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 1964**

**ET**

**FONDS SPÉCIAUX**

## RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES

<i>DÉPENSES</i>	Fr.
<b>FRAIS COMMUNS :</b>	
Indemnités, traitements et salaires . . . . .	2.804.000,—
Allocations familiales et charges sociales . . . . .	433.900,—
Ports, télégrammes et téléphones . . . . .	72.500,—
Entretien, installations et fournitures générales . . . . .	240.500,—
Service automobiles. . . . .	10.000,—
Frais de réception et de déplacements en Suisse . . . . .	15.000,—
Dépenses diverses . . . . .	53.000,—
<b>AUTRES FRAIS :</b>	
Publications, Information . . . . .	149.100,—
Indemnités pour frais des membres du Conseil de Présidence . . . . .	43.800,—
Commissions d'experts . . . . .	25.000,—
Stages et traductions particulières . . . . .	13.000,—
Missions envoyées de Genève . . . . .	200.000,—
Délégations à l'étranger . . . . .	416.900,—
	<b>4.476.700,—</b>

*Note.* — Les prévisions de dépenses ci-dessus ne comprennent aucune marge pour les dépenses extraordinaires que les circonstances internationales obligeraient le CICR à engager en cours d'exercice.

## ET RECETTES ORDINAIRES POUR 1964

<i>RECETTES</i>	Fr.
Contributions de Gouvernements . . . . .	2.047.000,—
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge . . . . .	487.000,—
Dons et remboursements . . . . .	710.000,—
Revenus de fonds placés . . . . .	376.900,—
Recettes diverses . . . . .	6.000,—
	<hr/> 3.626.900,—
L'insuffisance de recettes par rapport aux dépenses ressortirait ainsi à . . . . .	849.800,—
	<hr/> 4.476.700,—

Tableau VI

## FONDS SPÉCIAUX

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ  
INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF	Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.
Titres de fonds publics :		Capital inaliénable . . . . .	1.028.252,52
Créances inscrites dans le livre de la Dette de la Confédération Suisse, estimées au pair (Valeur boursière Fr. 819.550,—)	827.000,—	Fonds de réserve inaliénable :	
		Solde reporté de 1962	129.890,35
		Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1963 . . . . .	5.490,10
			135.380,45
		Total des fonds propres	1.163.632,97
Titres déposés auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève, estimés au pair (Valeur boursière Fr. 283.992,—)	284.600,—	Comité International de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant . . . . .	31.391,10
	1.111.600,—		
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	75.322,07		
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer) . . . . .	8.102,—		
	1.195.024,07		1.195.024,07

COMPTE DE DÉPENSES ET DE RECETTES DE L'ANNÉE 1963

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
Droits de garde, frais de revision des comptes et frais divers . . . . .	381,60	Revenus des titres perçus en 1963 .	36.982,20
Attribution statutaire au fonds de réserve inaliénable: 15% des revenus nets de 1963 (art. 8 des statuts) . . . . .	5.490,10		
Versement au CICR du surplus des revenus nets de 1963 (art. 7 des statuts) . . . . .	31.110,50		
	36.982,20		36.982,20

## 2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF	Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair (Valeur boursière Fr. 117.600,—)	120.000,—	Capital inaliénable . . . . .	100.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	15.299,55	Réserve pour fluctuations de cours .	18.178,45
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer) . . . . .	972,—	Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1963 . . .	<u>13.708,55</u>
	<u>136.271,55</u>	<i>Total des fonds propres</i>	131.887,—
		Créanciers (allocations à retirer) . . .	2.000,—
		Comité international de la Croix-Rouge son avoir en compte courant . . .	<u>2.384,55</u>
			<u>136.271,55</u>

COMPTE DE DÉPENSES ET DE RECETTES DE L'ANNÉE 1963

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
Frais de circulaires, frais de revision des comptes, droits de garde et frais divers	427,55	Revenus des titres perçus en 1963 . .	3.492,—
Solde actif disponible au 31 décembre 1963 :		Solde actif reporté de 1962 . . . . .	10.644,10
Solde reporté de 1962 . .	10.644,10		
Excédent des recettes sur les dépenses de 1963 . .	<u>3.064,45</u>	<u>13.708,55</u>	
	<u>14.136,10</u>		<u>14.136,10</u>

### 3. FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHŌKEN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF	Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair . . . . .	508.000,—	Capital inaliénable :	
(Valeur boursière Fr. 498.120,—)		Au 31 décembre 1962 . .	346.250,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	28.680,99	Plus:	
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer) . . . . .	3.861,70	Don de S.M. l'Impératrice du Japon à l'occasion du centenaire de la Croix-Rouge Internationale (Yen 3.600.000,—) . . . .	42.831,64 389.081,64
		Réserve pour fluctuation de cours . .	106.747,10
		Réserve pour frais administratifs :	
		Solde reporté de 1962 . .	507,45
		Attribution statutaire sur les revenus de 1963 . .	685,80
			1.193,25
		Moins:	
		Frais administratifs effectifs 1963. . . . .	830,65 362,60
		Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1963. . .	18.682,20
		Total des fonds propres	514.873,54
		Créanciers (allocations à retirer) . . .	21.500,—
		Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant . . .	4.169,15
			540.542,69
	<u>540.542,69</u>		

*COMPTE DE DÉPENSES ET DE RECETTES DE L'ANNÉE 1963*

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
42 <sup>e</sup> distribution des revenus à deux sociétés nationales de la Croix-Rouge, selon décision de la commission paritaire du 11 avril 1963 . . . . .	9.000,—	Revenus des titres perçus en 1963 . . .	13.716,25
Affectation de 5% des revenus de 1963 aux dépenses de l'administration du Fonds, selon l'art. 7 du règlement .	685,80	Solde actif reporté de 1962 . . . . .	14.651,75
Solde actif disponible au 31 décembre 1963			
Solde reporté de 1962 . . . 14.651,75			
Excédent des recettes sur les dépenses de 1963 . . .	<u>4.030,45</u>	<u>18.682,20</u>	
	<u>28.368,—</u>		<u>28.368,—</u>

#### 4. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF	Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair . . . . .	32.000,—	Capital . . . . .	25.000,—
(Valeur boursière Fr. 30.080,—)		Réserve :	
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	2.774,80	Solde reporté de 1962 . . . . .	2.799,19
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer) . . . . .	259,20	<i>Moins:</i>	
		Solde passif du compte de résultats au 31 décembre 1963. . . . .	2.022,35 776,84
	<u>35.034,—</u>	<i>Total des fonds propres</i>	<u>25.776,84</u>
		Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant . . . . .	<u>9.257,16</u>
			<u>35.034,—</u>

COMPTE DE DÉPENSES ET DE RECETTES DE L'ANNÉE 1963

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
Frais de composition et d'impression du nouveau diplôme Florence Nightingale . . . . .	1.594,65	Revenus des titres perçus en 1963 . . . . .	931,20
Frais d'impression de la 441 <sup>e</sup> circulaire	629,—	Excédent des dépenses sur les recettes de 1963 . . . . .	2.022,35
Frais de gravure de médailles . . . . .	310,—		
Frais postaux, frais de revision des comptes, droits de garde et frais divers	419,90		
	<u>2.953,55</u>		<u>2.953,55</u>